



# CATALOGUE DES FORMATIONS 2023

[www.ffer.org](http://www.ffer.org)

---

<sup>1</sup> Doc 5-01B Catalogue de formation – 27.07.20

# Catalogue de formation Fédération Française des Espaces de Rencontre enfants-parents

## Sommaire

<b>AVANT PROPOS</b>	<b>1</b>
<b><u>LISTE DES FORMATIONS :</u></b>	
1- Connaissance des espaces de rencontre enfants-parents	2
2- Intervenir en espace de rencontre	4
3- Le collectif en espace de rencontre	7
4- Analyse des pratiques et travail d'équipe pour une co-construction du projet de service	9
5- La parole de l'enfant pris dans des conflits familiaux	12
6- Espaces de rencontre et visites en présence d'un tiers	14
7- Accueillir des parents ayant des troubles psychiques	16
8- Gestion, financements, responsabilités : formation des dirigeants des espaces de rencontre	18
9- Prise en compte des violences intrafamiliales dans les espaces de rencontre	20
10- Juridique : autorité parentale et espaces de rencontre	22
<b>EQUIPE PEDAGOGIQUE FFER</b>	<b>24</b>
<b>PARTENARIATS</b>	<b>25</b>
<b>TARIFS ET ORGANISATION DES STAGES EN INTER ET INTRA</b>	<b>27</b>
<b>CALENDRIER DES FORMATIONS INTER EN 2023</b>	<b>28</b>
<b>PUBLICATIONS FFER</b>	<b>30</b>
<b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE</b>	<b>31</b>

## AVANT PROPOS

Le référentiel national des espaces de rencontre précise la formation des professionnels :

*« Une formation portant sur la spécificité de l'accueil en espace de rencontre doit obligatoirement être suivie par tous les intervenants en espace de rencontre.*

*Des formations complémentaires à la formation initiale des intervenants en espace de rencontre doivent être régulièrement mises en place afin que les intervenants de l'espace de rencontre puissent adapter leurs pratiques professionnelles au regard notamment de la complexité de certaines situations accueillies dans les structures. Il doit alors être indiqué dans la fiche d'identification, les formations mises en place afin de justifier des typologies d'accueil des familles en espace de rencontre.*

*Dans le cadre de l'accueil en espace de rencontre de personnes en situation de violences conjugales, il est fortement recommandé que les intervenants professionnels chargés de l'accompagnement des familles disposent d'une formation relative à l'accueil des victimes, et notamment des enfants.*

*D'autres formations peuvent être suivies par les professionnels, en particulier celles relatives à l'accueil des jeunes enfants ou des adolescents au sein de ces structures. »*

La FFER propose aux professionnels et aux équipes des formations sur les fondamentaux et la spécificité des accueils et des formations thématiques qui seront autant de lieux d'apprentissage, de recherches action, de partage d'expériences pour parler et faire évoluer les projets de service.

Ces formations, toutes coanimées, proposées en inter mélangeront origines professionnelles et lieux d'activité tandis que les formations en intra permettront à une équipe de se retrouver autour de son projet de service.

Animées dans toute la France, elles sont ainsi, nous l'espérons, accessibles au plus grand nombre.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une formation,

L'équipe pédagogique

# 1- Connaissance des espaces de rencontre pour le maintien des relations enfants-parents

La Convention des Droits de l'Enfant adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989 et ratifiée par 196 pays dont la France en 1990 a posé le « droit de l'enfant à ses relations familiales et d'entretenir régulièrement des relations personnelles avec ses deux parents sauf si cela est contraire à son intérêt supérieur » (articles 8 .1 et 9.3)

Les espaces de rencontre enfants-parents sont se créés à partir de 1986 pour permettre dans des situations difficiles le maintien ou la reprise des relations entre un enfant et son parent/grand-parent/tiers habilité. Il existe aujourd'hui 350 lieux en France.

Inscrits dans la loi, les Stratégies Nationales de Soutien à la Parentalité (2018/2022), de Prévention et de Lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes (2018/2030), et le Grenelle des violences conjugales ; financés par la politique publique ; ils sont devenus des lieux indispensables de prévention et de soutien à la parentalité pour éviter les ruptures familiales ou les accompagner.

Partager sur les enjeux, les possibles, les limites des espaces de rencontre avec les professionnels qui le désignent, le recommandent, le financent nous paraît essentiel pour mieux travailler ensemble pour et avec les familles.

## Objectifs de formation :

- Connaître le cadre spécifique des ER dans les dispositifs de prévention, de soutien à la parentalité et de protection des enfants (juridique, politique, sociologique et psychologique),
- Appréhender la spécificité des accueils et les modalités de travail des professionnels,
- Construire une dynamique de réseau professionnel pour mieux accompagner les familles.

## Compétences professionnelles visées :

Adaptation aux postes, perfectionnement des connaissances et mise en place de dynamiques partenariales locales.

## Programme :

- 1. L'espace de rencontre enfants-parents :**
  - Contextes historiques, sociologiques et politiques familiales actuelles
  - Aspects juridiques fondamentaux
  - Les prescripteurs des espaces de rencontre
- 2. L'intervention en espace de rencontre :**
  - Un travail garantissant l'accès au droit des enfants et des parents
  - Un travail d'accueil et de prévention et de soutien à la parentalité
  - Un travail de protection de l'enfant en lui permettant l'accès à son histoire
  - Distinction espace de rencontre, visite en présence d'un tiers, mesure d'accompagnement protégées, espace de rencontre protégé
- 3. La posture du professionnel :**
  - Le référentiel national des espaces de rencontre
  - Les partenariats
  - Les limites d'intervention

### Durée :

1 jour soit 7 heures de formation

### Public concerné :

- Les professionnels du juridique - magistrats, avocats, greffiers, auditeurs de justice ...,
- Les professionnels du médico-social travaillant auprès d'enfants et de familles,
- Les conseillers techniques DDCSPP, CAF, MSA ...,
- Les fonctionnaires territoriaux souhaitant mieux connaître les objectifs et le fonctionnement des espaces de rencontre pour le maintien des relations enfants parents.
- Tout professionnel souhaitant travailler en espace de rencontre.

### Prérequis :

- Formation à destination des professionnels

### Formateurs :

- Intervenants en espace de rencontre
- Personnes actives à la FFER



### Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Apports théoriques à partir des textes fondateurs et de vidéos sur les espaces de rencontre,
- Pratiques professionnelles : travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



### Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



### Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation en intra sur demande



### Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6  
Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)  
Organisme de formation numéro 11.75.52444.75



## 2- Intervenir en espace de rencontre enfants-parents I et II

Les crises familiales nécessitent parfois des tiers pour accompagner des personnes en difficulté. Rester parents malgré la séparation conjugale devient un enjeu pour permettre aux enfants l'accès à leurs deux filiations et de pouvoir être en lien avec leur histoire, quelle qu'elle soit. En étant un lieu tiers, neutre et transitoire, l'espace de rencontre est un lieu où les relations se mettent en jeu et en scène et peuvent évoluer.

Aujourd'hui, l'espace de rencontre exerce un rôle fondamental de prévention, en accompagnant les parents et les enfants, dénouant des conflits de loyauté, apportant un soutien à la parentalité.

Pour les professionnels, confrontés aux espoirs, réalités, demandes de validation, déceptions, dénouements, demandes de protection des familles se former à l'accueil et à l'intervention est indispensable.

A partir du droit et de l'autorité parentale, de la sociologie et psychologie et des questions de liens et d'attachement, la formation permet de travailler sa posture professionnelle pour être présent, à une distance suffisamment bonne, dans des situations complexes.

Accompagner les professionnels venant d'horizons pluridisciplinaires autour de ce dispositif, ses enjeux, ses possibles mais aussi ses limites, pour leur permettre ensuite de mieux pouvoir travailler et échanger en équipe, voici la visée de cette formation.

### **Objectifs de formation :**

- Visiter et revisiter les aspects historiques, sociologiques et juridiques des ER
- Relier les différents dispositifs, les désignations sur lesquels s'appuie l'accompagnement en espace de rencontre (JAF ; JE ; mesure administrative, convention parentale)
- Situer le cadre actuel des espaces de rencontre (le référentiel national des espaces de rencontre),
- Clarifier les questions d'autorité parentale et les mettre en relation avec parenté, parentalité et responsabilité,
- Situer la pratique de son espace de rencontre
- Construire sa posture professionnelle en lien avec les situations rencontrées et un travail d'équipe
- Envisager de façon plus spécifique l'intervention auprès de parents fragilisés : parents de très jeunes enfants, parents d'adolescents, parents présentant des pathologies ... s'adapter à la singularité de chaque situation

### **Compétences professionnelles visées :**

Professionnalisation des intervenants : spécificités des accueils, adaptation des postures professionnelles aux situations complexes, développement de la qualité de travail

**Programme :**

1. **Aspects historiques, sociologiques, juridiques et réglementaires**
2. **Familles, conflits familiaux et espaces de rencontre :**
  - Enfants, séparations et conflits
  - Place du conventionnel, du judiciaire et de l'espace de rencontre - distinction espaces de rencontre, visites en présence d'un tiers – espace de rencontre protégé – mesure d'accompagnement protégée
3. **Fondamentaux du dispositif :**
  - L'enfant et la prévention
  - L'accueil des enfants et de chaque parent
  - Les entretiens et les rencontres
4. **La posture du professionnel :**
  - Place du tiers accueillant ou intervenant
  - Travail en collectif/en individuel
  - Place de l'intime et de l'extime
  - Un travail en partenariat
5. **La famille et les différents contextes d'intervention**
  - Séparations et ruptures
  - Accompagnement selon les temporalités
  - Besoins des enfants selon leurs âges et leur parcours
6. **Construire des interventions dans les situations complexes**
  - Les refus, les pathologies et les violences
  - La demande
  - Les limites d'intervention
  - Le réseau

**Durée :**

4 jours soit 28 heures de formation et un travail entre les deux sessions de 2 jours

**Public concerné :**

- Intervenant/accueillant en espace de rencontre
- Professionnel souhaitant travailler en espace de rencontre

**Prérequis :**

- Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre

**Formateurs :**

- Psychologues, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux, responsables ou intervenants en espace de rencontre
- Experts connaissant bien le dispositif



### **Méthodes et outils pédagogiques :**

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas cliniques, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



### **Modalités d'évaluation :**

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



### **Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue**

Formation en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



### **Renseignements et inscriptions :**

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6  
Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75



## 3- Le collectif en espace de rencontre

L'espace de rencontre est construit autour de collectifs : collectif de familles accueillies, collectif de professionnels, collectif de prescripteurs, de partenaires, de financeurs ... Collectif de ressources pour les familles. Le collectif fonde le travail en espace de rencontre même s'il peut également s'appuyer par des moments d'accompagnement individuel.

Le travail en équipe pluridisciplinaire qui accueille plusieurs familles se traduit par des modalités de collaboration avec comme objectif le soutien à la construction ou la reconstruction des relations dans un cadre sécurisé.

Le collectif pourtant ne va pas de soi et n'est pas forcément ce qu'on croit. Le collectif se pense et se construit par choix dans le projet d'une équipe et par nécessité lorsqu'une équipe est confrontée à l'attente des familles.

Le collectif est une qualité d'accueil ... Cette formation vient interroger le collectif, dans l'accueil et dans les interventions.

Et soutenir un travail d'équipe de qualité.

### Objectifs de formation :

- Construire un espace de rencontre en s'appuyant sur le collectif, sur une clinique à plusieurs,
- Partager le projet pour se situer dans un contexte coopératif sur le long terme et savoir gérer les tensions inhérentes et spécifiques au travail d'équipe,
- Utiliser cet outil dans son espace de rencontre spécifique.

### Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants : adaptation et développement de leurs postures professionnelles aux situations complexes rencontrées.

### Programme :

1. **Analyse des attentes et des besoins des participants.** Echanges sur les situations de travail dans lesquelles les participants ont rencontré des difficultés dans l'accueil collectif.
2. **Le concept de Collectif**
  - selon Jean Oury
  - dans une approche systémique
3. **La fonction d'accueil et le travail à plusieurs**
4. **Les enjeux du collectif en espace de rencontre**
5. **Construire un collectif en équipe et avec les familles**

### Durée :

2 jours soit 14 heures de formation

### Public concerné :

- Intervenant/accueillant en espace de rencontre
- Professionnel souhaitant travailler en espace de rencontre

### Prérequis :

- Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre

### Formateurs :

- Psychologues, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux, responsables ou intervenants en espace de rencontre
- Experts connaissant bien le dispositif



### Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



### Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



### Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation en inter et en intra (voir en fin de catalogue)



### Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6  
Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75



## 4 – Analyse des pratiques et travail d'équipe pour une co-construction du projet de service en espace de rencontre

Les espaces de rencontre enfants-parents se sont développés sur tous les territoires depuis 38 ans en réponse à des besoins des territoires. Portés par des structures de soutien à la parentalité, de protection de l'enfance, des services judiciaires, des associations d'aide aux victimes ou des associations autonomes, ils ont fondé leurs pratiques d'accueil sur leurs identités institutionnelles.

Le référentiel national des espaces de rencontre, applicable au 01/01/2022, cosigné en 12/2020 par les institutions publiques<sup>2</sup> et les fédérations représentatives du secteur<sup>3</sup> constitue un cadre commun de référence pour les gestionnaires d'espaces de rencontre, ainsi que pour les financeurs, partenaires et prescripteurs de ce dispositif : les caisses d'allocations familiales (Caf), les caisses de mutualité sociale agricole (Msa), les cours d'appel, les services déconcentrés de l'Etat compétents en matière familiale, les collectivités territoriales et les magistrats, principalement les juges aux affaires familiales.

Ce référentiel a pour objectif l'harmonisation des pratiques entre les espaces de rencontre et la mise en valeur des actions conduites par ces structures.

Il décrit le cadre dans lequel doivent s'inscrire les espaces de rencontre, les missions poursuivies, les modalités d'accompagnement, les qualifications et formations des professionnels et des bénévoles ainsi que les conditions d'hygiène et de sécurité liées à l'accueil des familles et des enfants.

Il prévoit également que les principes d'intervention communs (enfants au cœur du dispositif, caractère transitoire, information des parents, information des magistrats et des partenaires, gratuité, confidentialité) soient inscrits dans un projet de service.

En annexe du projet de service sont prévus un règlement de fonctionnement et un livret d'accueil.

C'est pourquoi accompagner des espaces de rencontre à l'évolution de leurs projets et documents partagés avec les familles nous paraît une proposition utile à proposer aujourd'hui.

### **Objectifs de formation :**

- Prendre en compte les évolutions posées dans le référentiel du 01/01/2022
- Acquérir une méthodologie dans l'écriture ou la mise à jour de son projet de service, règlement de fonctionnement et livrets d'accueil
- Savoir construire les étapes de la réalisation d'un projet de service
- Coconstruire ces évolutions en équipe ou les partager pour créer du sens commun dans l'institution..

### **Compétences professionnelles visées :**

Professionalisation des intervenants-es, gestionnaires et directeurs-trices.

<sup>2</sup> Ministère de la Justice – DDACS et SADJAV, ministère des solidarités et de la santé – DGCS, CNAF, CCMSA

<sup>3</sup> Union nationale des associations familiales (Unaf), Fédération française des espaces de rencontre enfants-parents (Ffer), Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux (Fenamef) ; Fédération des Relais Enfants-Parents Incarcérés (Frep)

## Programme :

1. Le référentiel national des espaces de rencontre : principes communs d'intervention  
Le projet de service : contexte, finalités, objectifs, moyens, rédaction, suivi et évaluation
2. Ancrer le projet dans son institution et son territoire : diagnostic, objectifs, plan d'action
3. Associer la question des personnes concernées à la réécriture du projet
4. Construire le groupe projet pour rédiger le projet de service et ses annexes
5. Communiquer le projet aux équipes, à l'institution, aux partenaires et aux familles
6. Construire les annexes : règlement de fonctionnement, livrets d'accueil
7. Evaluation et suivi du projet avec son équipe

La partie rédaction peut s'organiser selon des modalités coopératives ou participatives selon les institutions.

## Durée par an :

5 jours soit 35 heures de formation et 1 journée optionnelle :

- ½ journée de préparation *en distantiel* avec l'association des personnes concernées et de leurs partenaires et ½ de synthèse
- 2 jours avec l'équipe ou le groupe projet concerné *en présentiel*
- 2 x ½ journée de rédaction et/ou animation du groupe de travail de l'institution
- 1 journée de consolidation 4 à 6 mois après l'écriture du projet : *en présentiel ou distantiel*
  
- + 2 x ½ journée de rédaction et/ou animation du groupe de travail de l'institution sur le règlement de fonctionnement et les livrets d'accueil

## Public concerné :

- Directeur-trice ou gestionnaire de l'espace de rencontre
- Professionnels-les concernés-ées par le projet de service

## Prérequis :

- Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre

## Formateurs :

- Equipe FFER
- Directeurs-trices d'espace de rencontre

## Méthodes et outils pédagogiques :

Méthodes : participative et expositive.

Méthodologie de projet

Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)

Accompagnement pratique à l'écriture ou la réécriture des documents visés





### Modalités d'évaluation :

Questionnaire avant et après la formation  
Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



### Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation en intra  
Adhérent : 1100€/jour + frais de déplacement



### Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6  
Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75



## 5- Parole de l'enfant pris dans des conflits familiaux

Au moment de la séparation de ses parents et ensuite quand perdure le conflit, un enfant est confronté à des dires contradictoires, plus ou moins violents, disqualifiants.

Nous sommes, en tant qu'intervenants et accueillants dans un espace de rencontre au fait d'entendre la parole de l'enfant en la contextualisant et en la sécurisant.

Entendre cette parole et accompagner l'enfant pour tenter de le sortir de sa position d'objet du conflit en lui proposant un cheminement singulier.

Cette formation permettra de repérer les enjeux de cette parole dans ces contextes, de partager des expériences concrètes (entretiens individuels, écoutes pendant le temps d'accueil, groupes de paroles d'enfants ...) et d'étayer une pratique professionnelle et des compétences dans des situations complexes.

### Objectifs de formation :

- Comprendre le contexte de la parole de l'enfant et mieux en connaître le langage en lien avec les stades de développement de l'enfant,
- Pouvoir accueillir, entendre et formuler des hypothèses autour de sa parole,
- Développer une posture professionnelle adéquate et « soutenante » dans le cadre de l'espace de rencontre
- Définir des cadres de travail mis au service de la parole de l'enfant (individuels, collectifs ...)

### Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants : adaptation et développement des postures professionnelles aux différentes situations rencontrées.

### Programme :

- 1- La famille et l'enfant**  
Aspects sociologiques, psychologiques, anthropologiques et juridiques autour de l'enfant
- 2- Place et paroles de l'enfant dans les séparations parentales :**  
Parole de l'enfant selon sa situation familiale et ses différents stades de développement  
Parole de l'enfant au sein des espaces de rencontre
- 3- Entendre la parole de l'enfant/adolescent dans différents contextes :**  
Refus, violences intrafamiliales ... (à travers des mises en situations)
- 4- Echanges, outils, expériences pour les professionnels**

### Durée :

2 jours soit 14 heures de formation

### Public concerné :

- Intervenants et accueillants en espace de rencontre et tout professionnel confronté à l'écoute des enfants pris dans un conflit familial.

### Prérequis :

- Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre.

### Formateurs :

- Psychologues, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux, responsables ou intervenants en espace de rencontre
- Experts connaissant bien le dispositif



### Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



### Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



### Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation en inter et en intra (voir en fin de catalogue)



### Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75



## 6- Espaces de rencontre et visites en présence d'un tiers : Enjeux, dynamiques et limites de nos interventions

Au travers de notre expérience, nous avons encouragé et soutenu un cadre de travail collectif spécifique pouvant permettre aux professionnels d'appréhender leur posture comme tiers dans une relation enfants-parents. Certains professionnels accompagnent les rencontres enfants-parents dans le cadre de mesures de protection décidées par le juge des enfants. L'espace est alors caractéristique : objectifs spécifiques des rencontres, permanence ou pas d'un professionnel précisée dans le cadre d'intervention, temps et lieux définis, évaluation des besoins de l'enfant et de la parentalité.

Ces lieux sont parfois à domicile, parfois dans un service administratif, un espace de rencontre, une maison d'arrêt....

Cette formation permettra de distinguer le cadre de l'espace de rencontre et celui de la visite en présence d'un tiers. Elle permettra aussi de réfléchir à la posture de tiers protecteur, objet de responsabilisation parentale dans le cadre de la protection de l'enfance, pour des visites répondant à une demande judiciaire et souvent doublées d'interventions spécifiques : espace de rencontre, mesure d'aide éducative, travail d'intervention sociale et familiale ...

### Objectifs de formation :

- Pouvoir envisager les différents modes d'accompagnement familial en protection de l'enfance
- Travailler sur le cadre existant propre aux rencontres concernées
- Savoir rechercher du côté parental un positionnement intergénérationnel adapté, et, du côté du professionnel une posture adéquate
- Coconstruire une intervention garantissant à chacun une base sécurisée

### Compétences professionnelles visées :

Professionnalisation des intervenants : meilleure connaissance des dispositifs, adaptation et développement des postures professionnelles aux différentes situations rencontrées.

### Programme :

1. **Cadre juridique de l'espace de rencontre et des visites en présence d'un tiers**
2. **Contextes psychologiques :**
  - Les besoins fondamentaux de l'enfant dans un contexte de protection de l'enfance
  - Les parents qui viennent rencontrer leurs enfants : les enjeux relationnels et psychoaffectifs dans des situations de carence ou de maltraitance.
3. **L'accompagnement les visites dans un cadre strictement individuel ou pouvant évoluer vers du collectif :** Postures et accompagnement, réflexions sur les possibles dans ces situations, expérience d'espaces de rencontre dans des contextes de protection de l'enfance
4. **Les outils des professionnels :** outils de soutien pour accompagner les rencontres
5. **La fin des visites enfants-parents :** limites d'intervention, travail avec les familles, rédaction des rapports pour les instances judiciaires et administratives



### Durée :

2 jours soit 14 heures de formation

### Public concerné :

- Les professionnels travaillant avec des familles et accompagnant des visites en présence d'un tiers, des visites accompagnées en espace de rencontre, des visites ou parloirs en prison, et des visites à domicile.

### Prérequis :

- Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en visites en présence d'un tiers ou en espace de rencontre

### Formateurs :

- Psychologues, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux, responsables ou intervenants en espace de rencontre et/ou en visites en présence d'un tiers
- Experts connaissant bien le dispositif



### Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



### Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



### Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



### Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6  
Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75



## 7- Accueillir des parents ayant des troubles psychiques

Parmi les parents présentant des troubles psychiques, certains bénéficient d'un suivi, d'autres ne disposent d'aucune prise en charge ou se trouvent en rupture de soins.

Leur venue en espace de rencontre peut dépendre d'une ordonnance du Juge des enfants, parce qu'il y a eu un placement ou d'une ordonnance du Juge aux affaires familiales. Ce sont des situations qui demandent à tous, enfants, parents et intervenants, de s'adapter.

Elles peuvent être le seul espace du maintien du lien enfant-parent et demandent du temps. Elles mobilisent en chacun des ressources d'inventivité, de créativité pour décaler les enjeux et prendre en compte chacun dans l'ici et maintenant.

Il y a des traversées à accompagner, des limites au-delà desquels il n'est pas possible d'aller, et des rencontres qui se mettent en place de façon chaleureuse et ont des effets structurants d'après-coup.

Nous proposons lors de cette formation de partager ces situations, les émotions très fortes qu'elles suscitent, pour réfléchir sur des modalités d'accueil spécifiques ou non, les mettre au travail et coconstruire des postures professionnelles étayées et renouvelées.

### Objectifs de formation :

- Comprendre l'histoire de ces parents, leurs besoins, et ceux de leurs enfants,
- Situer la place de l'espace de rencontre et des visites en présence d'un tiers : enjeux, possibles et limites,
- Développer une posture professionnelle permettant d'accueillir la complexité de ces familles et de proposer un cadre permettant un espace de rencontre et de construction

### Compétences professionnelles visées :

Professionnalisation des intervenants : meilleure connaissance du dispositif, adaptation et développement des postures professionnelles aux situations complexes rencontrées.

### Programme :

1. **Approche des différentes structures psychiques et représentations de la maladie mentale et des parents porteurs d'un trouble psychiatrique.**  
Exemples dans l'art et la littérature.
2. **La place de l'enfant :** comment peut-il se construire dans ce type de rencontre ? Quel est l'intérêt de venir voir ce parent ?
3. **La question du bannissement.**
4. **Le travail en espace de rencontre :** objectifs spécifiques pour ces situations, quel travail d'accompagnement et/ou d'étayage ? Comment travailler avec l'enfant à partir de cette étrangeté du parent ?

### Durée :

2 jours soit 14 heures de formation

### Public concerné :

- Intervenants en espace de rencontre ou dans un lieu désigné par un juge et accueillant des parents présentant des troubles psychiques.

### Prérequis :

- Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre

### Formateurs :

- Psychologues, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux, responsables ou intervenants en espace de rencontre
- Experts connaissant bien le dispositif



### Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



### Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



### Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



### Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75



## 8- Gestion, financements, responsabilités

### Formation des dirigeants des espaces de rencontre

Dans les espaces de rencontre s'investissent et se rencontrent des professionnels et des militants associatifs.

Chacun dans sa place se retrouve dans des objectifs croisés : que l'espace de rencontre porte le projet associatif ou institutionnel, que l'institution défende le projet de l'espace de rencontre, que la gestion des budgets et des financements permette à l'espace de rencontre de travailler pour assurer une qualité d'accueil et s'ouvrir à de nouveaux projets. Le doublement de la prestation de service CNAF en 2019 et l'augmentation des financements Justice apportent une sécurité que les espaces de rencontre n'avaient jamais connu. Dans le même temps les espaces de rencontre sont sollicités pour accompagner spécifiquement des familles dans des problématiques de violence conjugale et familiale, ou pour assurer une équité territoriale sur l'ensemble des départements et territoires d'Outremer.

Le référentiel national des espaces de rencontre précise les responsabilités et les engagements des espaces de rencontre agréés.

Permettre aux gestionnaires, directeurs, responsables, membres de conseil d'administration, de se retrouver pour trouver de la ressource et des ressources, tel est l'objectif de cette formation.

#### **Objectifs de formation :**

- Se rencontrer pour partager entre structures l'actualité de son espace de rencontre, répondre aux questions et mobiliser la créativité associative
- Mieux appréhender les contextes actuels des espaces de rencontre (financements, référentiel national, demandes en statistiques et en gestion) au niveau national pour faire le relais avec les partenaires locaux et au sein de son espace de rencontre.
- Faire le point sur la responsabilité civile, pénale et disciplinaire pour une association
- Développer des outils de communication au service des familles et des espaces de rencontre.

#### **Compétences professionnelles visées :**

Professionnalisation des professionnels et des bénévoles, outillage et mise en réseau

#### **Programme :**

1. Espaces de rencontre : enjeux 2023/2027
2. Les financements publics et privés des associations et des espaces de rencontre
3. Gestion informatique et statistique des associations ayant un espace de rencontre
4. Principales questions de responsabilité pour les associations et leurs dirigeants
5. Outils de communication au service des familles et des projets associatifs.

### Durée :

1 jour soit 7 heures de formation

### Public concerné :

- Les responsables, directeurs, gestionnaires, membres des conseils d'administration concernés par la gestion et le financement des espaces de rencontre.

### Prérequis :

- Avoir en charge des aspects administratifs, juridiques, comptables, financiers de l'ER

### Formateurs :

- Président de la FFER
- Déléguée Générale de la FFER
- Experts connaissant bien le dispositif



### Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Echanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Pratiques professionnelles : travaux à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.



### Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



### Dates, lieux et tarifs : voir pages en fin de catalogue

Formation en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



### Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6  
Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75



# 9- Prise en compte des violences conjugales et familiales dans les espaces de rencontre

## Formation en partenariat FFER/FNCIDFF

Dans les situations de violences au sein du couple, les enfants sont exposés à ces violences et en sont également des victimes. Même dans les situations où ils ne sont pas marqués physiquement, ils subissent de la violence psychologique et des traumatismes car ils voient, entendent, et assistent à des actes de violences commis à l'égard d'un de leurs parents par l'autre, le plus souvent de leur mère par leur père ou par le conjoint de celle-ci.

De nombreux auteurs de violences au sein du couple ont tendance à exercer une parentalité rigide et autoritaire, à disqualifier leur partenaire dans sa fonction de parent ou à instrumentaliser les enfants. En présence de violences avérées, commises au sein du couple, il est important d'évaluer la présence ou le risque de maltraitance sur les enfants. Et il est important de garantir la protection des victimes de violences et des enfants.

La Loi n° 2019-1480 du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille et le Décret 2020-930 du 28 juillet 2020 ont pris des dispositions importantes, elles auront incidence sur le travail en espace de rencontre.

En quoi les situations de violences peuvent-elles compliquer les reprises de lien avec le parent chez qui l'enfant ne vit plus ? Comment les professionnels des espaces de rencontre doivent-ils adapter leurs pratiques ?

Former les professionnels aux mécanismes et formes des violences, à leurs conséquences sur les victimes, permet de les détecter et de pouvoir adapter l'accueil des enfants et de leurs parents dans un espace qui reste sécurisant et suffisamment contenant pour leur permettre de construire d'autres relations.

### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les mécanismes des violences et les conséquences sur la vie des victimes et des enfants
- Acquérir des outils repérer les situations de violences et pour mieux appréhender la question des auteurs
- Connaître le cadre légal et les dispositifs pouvant être proposés pour les droits de visite enfants-parents
- Construire un cadre et une posture professionnelle adaptés à la sécurité de tous

### Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants et accueillants en espace de rencontre

### Contenu :

1. Définition des violences, mécanismes, stratégies et effets sur les victimes, adultes et enfants
2. Le cadre légal et réglementaire pour le maintien des relations enfants-parents
3. L'accompagnement en espace de rencontre : espaces de rencontre, espaces de rencontre protégés, mesures d'accompagnement protégé, visites en présence d'un tiers
4. Le partenariat, un outil indispensable de travail dans ces situations
5. La posture du professionnel et les limites de son intervention.

**Des temps d'échange autour de cas concrets sont pleinement inclus dans la formation.**

### Durée :

2 jours soit 14 heures de formation

### Public concerné :

- Tout professionnel accompagnant des rencontres enfants-parents en espace de rencontre, mesures d'accompagnement protégé ou espace de rencontre protégé

### Prérequis :

- Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre ou visite en présence d'un tiers

### Formateurs :

- Représentants FFER et CIDFF
- Experts connaissant bien la problématique



### Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive
- Apports théoriques ;
- Courts métrages ;
- Echanges et analyses autour des pratiques professionnelles ;
- Etude de cas.



### Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



### Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



### Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6  
Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75



## 10- Formation juridique : autorité parentale et espace de rencontre

Les espaces de rencontre sont pris dans plusieurs réalités, dans lesquelles les professionnels-lles essayent de penser une pratique d'intervention éthique fondée notamment sur le droit et la psychologie :

Dispositif mis à disposition d'un juge civil, il est utilisé par des parents « sauf meilleur accord » de leur part ; mettant en œuvre un droit fondamental et constitutionnel pour l'enfant, c'est un dispositif qui est un droit pour l'un des parents et une obligation assortie de sanctions pénales pour l'autre parent ; dispositif de prévention, il est repéré dans le cadre des violences intrafamiliales comme un dispositif de protection ...

Peu de textes législatifs définissent l'espace de rencontre mais ceux qui existent font écho avec les principes fondateurs du droit civil et au référentiel national des espaces de rencontre.

Quelques mois après la sortie du cahier FFER sur la pratique et le droit sur l'autorité parentale, il nous semblait indispensable de proposer à des professionnels venant du champs social ou médicosocial une formation faisant le point sur les bases juridiques nécessaires à une compréhension de notre champs d'activité.

Cette formation construite par la commission juridique de la FFER sera proposée en visioconférence.

### **Objectifs pédagogiques :**

- Comprendre les textes juridiques régissant les questions de la famille et des séparations conjugales
- Connaître le cadre légal de l'autorité parentale et ses attributs utiles en espace de rencontre
- Acquérir des outils pour repérer sa pratique dans le champs du droit
- Construire un cadre et une posture professionnelle adaptés à la sécurité de tous

### **Compétences professionnelles visées :**

Professionalisation des intervenants et accueillants en espace de rencontre

### **Contenu :**

A venir

**Des temps d'échange autour de cas concrets sont pleinement inclus dans la formation.**



**Durée :**

1 jours soit 7 heures de formation (2 fois 3.5 heures)

**Public concerné :**

- Tout professionnel intervenant/accueillant en espace de rencontre
- Partenaires désireux de comprendre le champs de travail et les limites d'intervention de l'espace de rencontre

**Prérequis :**

- Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre ou visite en présence d'un tiers

**Formateurs :**

- Praticiens du droit et des espaces de rencontre



**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Méthodes : participative et expositive
- Apports théoriques ;
- Echanges et analyses autour des pratiques professionnelles ;
- Etude de cas.



**Modalités d'évaluation :**

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



**Dates, lieux et tarifs : voir en fin de catalogue**

Formation possible en inter (dates et lieux en fin de catalogue) et en intra sur demande



**Renseignements et inscriptions :**

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

## EQUIPE PEDAGOGIQUE FFER

Les formateurs sont des professionnels pédagogues, intervenants et/ou connaissant bien la pratique en espace de rencontre. Ils sont présents à la fédération, dans les régions ou actifs dans les espaces de rencontre dans lesquels ils travaillent depuis longtemps :

- **Lise BACCOU** formatrice, chargée de mission à la FFER
- **Blandine BARUCQ**, formatrice, directrice d'un service parentalité en région parisienne
- **Khady BATILY** : formatrice, directrice d'une association socio judiciaire en région parisienne
- **Serge BEDERE** : formateur, intervenant fondateur de Point Rencontre Bordeaux Métropole
- **Karine BOUR** : formatrice, directrice et intervenante à l'espace de rencontre de Reims
- **Christel BOURBON-ROGER** : formatrice, intervenante à l'espace de rencontre de St Nazaire
- **Isabelle DEBRACH** : formatrice, intervenante fondatrice de l'espace de rencontre de Cahors
- **Nathalie EXMELIN**, formatrice, directrice du CIDFF de l'Ardèche
- **Monique LAFFARGUE** : formatrice, intervenante au Point Rencontre de Bordeaux Métropole
- **Marie Noëlle FERRIER** : formatrice, intervenante à l'espace de rencontre de Nîmes-Ales
- **Pierre LALART** : formateur, Président de la FFER
- **Emmanuelle MORAËL**, formatrice, Déléguée Générale de la FFER
- **Hélène SARTRE**, formatrice, médiatrice familiale, intervenante dans une association autour des enfants victimes à Béziers
- **Sabine THOMAS**, formatrice, chargée des actions complémentaires du contentieux familial dans les Hauts de France
- **Elisa VEKRIS**, formatrice, intervenante à l'espace de rencontre de Cahors

## PARTENAIRES

La FFER développe des partenariats avec de grands acteurs de la prévention et de la protection. Grâce à ces partenariats, de nouvelles formations, et intervenants peuvent rejoindre notre équipe et réciproquement. Pour 2023, les partenaires de la FFER en formation sont notamment :

- **L'Unaf, Union nationale des associations familiales**

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 et expert des réalités de vie des familles, l'Unaf est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 71 mouvements familiaux et 6 500 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent dans chaque département et dans chaque région des missions de représentation et de services aux familles et aux personnes vulnérables. [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

- **La Fnepe, Fédération nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs**

La Fnepe est une association de loi 1901 qui accompagne la création et le développement des EPE, les rassemble et les représente. Elle est une association de service aux familles et aux éducateurs et un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public. Par son expérience et l'ensemble des professionnels de son réseau, elle bénéficie d'une légitimité qui en fait un acteur majeur du domaine de l'éducation et de la famille. Elle porte le numéro vert national « Allo parents en crise ». [www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org)

- **Le GEPSO, Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux**

Créé en mars 1982, le GEPSO est une association nationale représentant plus de 700 d'établissements publics qui accompagnent les personnes principalement dans le domaine du handicap, de la protection de l'enfant, mais aussi des personnes âgées et de l'insertion. La raison d'être du GEPSO est d'agir en faveur d'une citoyenneté effective pour toutes et tous. Ainsi, l'enjeu du respect des droits des personnes accompagnées et de leur participation est au cœur de son projet et guide l'ensemble de ses actions. L'association réaffirme comme principe socle l'accueil de tous les publics, en particulier des plus vulnérables, sur tous les territoires. Elle porte une vision d'un service public innovant et performant. Au plus près des personnes et de leurs besoins, l'association favorise un accompagnement personnalisé et adapté à chaque situation. [www.gepso.fr](http://www.gepso.fr)

- **La FREPI, Fédération Internationale des Relais Enfants Parents Incarcérés**

Les relais enfants parents, créés en 1985, aident au maintien des relations entre l'enfant et son parent détenu dans le but de prévenir les risques psychiques auxquels l'enfant est exposé quand il n'est pas en mesure de se représenter son histoire. La fédération des relais enfants parents est un lieu d'expertise et de formation que toutes personnes ou institutions désireuses d'agir pour soutenir les relations entre l'enfant et son parent incarcéré peut solliciter. Elle promeut des actions de recherche et d'information et fédère des différentes associations dont le but est d'aider au maintien des relations entre l'enfant et son parent incarcéré. [www.frep-internationale.org](http://www.frep-internationale.org)

- **La Fncidff : Fédération Nationale des Centres d'Information des droits des Femmes et des Familles**

Créée en 1972, la FNCIDFF est un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle porte des actions d'accès au droit, de lutte contre les violences, de santé, d'éducation et citoyenneté, de parentalité et d'accompagnement à l'emploi, la formation et la création d'entreprise. <https://fncidff.info>

- **Citoyens & Justice :**

Fédération Nationale des associations socio judiciaires, Citoyens & Justice est un partenaire essentiel du ministère de la Justice, elle est un des acteurs majeurs des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance. Que ce soit dans le cadre de mesures judiciaires, en pré ou post sentenciel, de personnes majeures ou d'enfants et d'adolescents, elle fédère et accompagne les associations engagées sur le terrain et propose une offre de formation diversifiée. [www.citoyens-justice.fr](http://www.citoyens-justice.fr)

- **La FNACAV, Fédération Nationale des Associations et des Centres de prise en charge d'Auteurs de Violences conjugales & familiales et la Coordination Nationale des Centres de Prise en Charge des Auteurs**

Créée en 2003 pour la FNACAV et mise en place en 2019 par le Grenelle de lutte contre les violences faites aux femmes pour la coordination Nationale des CPCA, ces deux instances regroupent, prennent en charge, expérimentent des dispositifs d'accueil des auteurs permettant leur prise en charge globale et l'accompagnement au soin. Ce sont des dispositifs innovants prévenant la récurrence d'une part et des répétitions intergénérationnelles d'autre part. [www.fnacav.fr](http://www.fnacav.fr)

## TARIFS ET ORGANISATION DES STAGES EN INTER ET INTRA

D'après les indicateurs qualité QUALIOP1, le **taux de satisfaction globale des stagiaires est en 2021 de 97%**.

Les formations proposées sont animées en intra et en inter selon les sessions proposées.

D'autres formations sur mesure peuvent être organisées selon la demande des professionnels ou d'une équipe de professionnels, par exemple créer et gérer un espace de rencontre, accompagner un projet d'équipe, accueillir les tiers ...

En cas de difficultés sanitaires restreignant les déplacements, des modalités de formation à distance vous seront proposées pour permettre la tenue ou la poursuite de cette formation

### Frais d'inscription :

En inter un stage rassemble entre 8 et 14 participants.

**Tarif adhérent inter : 250 € / jour/ stagiaire – Réduction pour les 4 jours de formation Intervenir en ER : 880€/stagiaire.**

**Tarif non adhérent inter : 310 € / jour/ stagiaire**

**Tarif étudiant, pris en charge personnelle : 100 € / jour**

En intra un stage est organisé pour un espace de rencontre, dans ses locaux ou dans des locaux à proximité

**Tarif adhérent intra : 1100 € / jour pour le groupe + frais formateurs**

**Tarif non adhérent intra : 1450 € / jour + frais formateurs**

### Modalités d'inscription :

La demande d'inscription doit obligatoirement être accompagnée de la prise en charge des frais d'inscription. Pour les inscriptions individuelles et d'équipe, contacter le service formation :

Mail : [formation@ffer.org](mailto:formation@ffer.org)

Tel : 09 87 70 46 38

### Modalités d'accès des publics en situation de handicap :

Une salle sera aménagée

Référente : Emmanuelle Moraël

## CALENDRIER DES FORMATIONS 2023

### 1. CONNAISSANCE DES ESPACES DE RENCONTRE : En intra sur demande

#### FORMATIONS PAR THEME

Dates et lieux en inter :

	FORMATION	LIEU	DATES 2022
2 * 2 jours	F2/F3 - INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS	LILLE	16 et 17 janvier 15 et 16 mai
2 * 2 jours	F2/F3 - INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS	BOURGES	23 et 24 janvier 15 et 16 mai
2 * 2 jours	F2/F3 - INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS	PARIS	09 et 10 mars 08 et 09 juin
2 * 2 jours	F2/F3 - INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS	MARSEILLE	23 et 24 mars 22 et 23 juin
2 * 2 jours	F2/F3 - INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS	DIJON	25 et 26 mai 12 et 13 octobre
2 * 2 jours	F2/F3 - INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS	NANTES	05 et 06 juin 16 et 17 octobre
2 * 2 jours	F2/F3 - INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS	AJACCIO	19 et 20 juin 06 et 07 novembre
2 * 2 jours	F2/F3 - INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS	BORDEAUX	03 et 04 juillet 13 et 14 novembre
2 * 2 jours	F2/F3 - INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS	NANCY	11 et 12 septembre 11 et 12 décembre
2 * 2 jours	F2/F3 - INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS	AUTRES VILLES INTER OU INTRA	NOUS CONSULTER
2 jours	F5 – PAROLE DE L'ENFANT PRIS DANS LA SEPARATION PARENTALE	TOULON	20 et 21 mars
2 jours	F5 – PAROLE DE L'ENFANT PRIS DANS LA SEPARATION PARENTALE	GRENOBLE	13 et 14 novembre
1 jour	F8 - GESTION ET FINANCEMENT DES ESPACES DE RENCONTRE ET RESPONSABILITES	TOULOUSE	7 mars
1 jour	F8 - GESTION ET FINANCEMENT DES ESPACES DE RENCONTRE ET RESPONSABILITES	PARIS	26 septembre

2 jours	<b>F9 - PRISE EN COMPTE DES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE DANS LES ESPACES DE RENCONTRE</b>	PARIS	30 et 31 janvier
2 jours	<b>F9 - PRISE EN COMPTE DES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE DANS LES ESPACES DE RENCONTRE</b>	LYON	09 et 10 octobre
2 jours	<b>F9 - PRISE EN COMPTE DES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE DANS LES ESPACES DE RENCONTRE</b>	TOULOUSE	04 et 05 décembre
2 jours	<b>F7 - ACCUEILLIR DES PARENTS AVEC DES TROUBLES PSYCHIQUES</b>	TOULOUSE	Dates à définir
2 x 0.5 jour	<b>Autorité parentale et ER</b>	VISIO	Dates à définir

## PUBLICATIONS FFER

La Fédération Française des Espaces de Rencontre enfants-parents organise des journées de réflexion thématique. Les cahiers de ces journées reprennent les différentes interventions et sont disponibles sous format papier et/ou numérique auprès de la Fédération :

- **Cahier du droit et de la pratique en espace de rencontre : l'autorité parentale** (Juillet 2022)
- **Le refus de l'enfant de maintenir des liens avec un de ses parents : écrits et vidéos** (Octobre 2021 - Nantes)
- **Cahier écrit et vidéo du Colloque de Bruxelles « Avoir des relations avec ses parents est un droit, les espaces de rencontre enfants-parents en Europe »** (Octobre 2019)
- **Agencements innovants autour et avec la famille aujourd'hui : les entours des espaces de rencontre** (Novembre 2018 – Villeurbanne)
- **Construire une coparentalité hors couple pour des parents de jeunes enfants** (Mai 2018 – Paris)
- **Des protagonistes à la lisière de la scène, penser la place des beaux-parents en espace de rencontre** (Décembre 2017 – Béziers)
- **Innovations / Formations / Risque de modélisation... Espace de Rencontre, Lieux d'Accueil Enfants-Parents, pratiques et résonances** (Mai 2017 – Paris)
- **Les espaces de rencontre 30 ans déjà : questions pour une politique de la famille** (Novembre 2016 – Bordeaux)
- **Agrément/Formation/Transmission : quels dispositifs mettre en œuvre, dans quel esprit** (Mai 2016 – Paris)
- **Accueillir aussi le parent hébergeant** (Septembre 2015 – Toulouse)
- **Les espaces de rencontre : un dispositif en question au tournant 2015** (Mars 2015 – Paris)
- **Venir rencontrer un parent différent...Comment accueillir en espace de rencontre des parents présentant des troubles psychiques** (Juin 2014 – Lille)
- **Naître parent en espace de rencontre** (Septembre 2013 – Poitiers)
- **Espace de rencontre et soutien à la parentalité : un travail sur la relation** (Avril 2013 – Paris)
- **Les espaces de rencontre face à l'argent** (Novembre 2012 – Dijon)
- **Quel partenariat entre les magistrats et les espaces de rencontre ?** (Mars 2012 – Dijon)
- **Les dires de l'enfant et les espaces de rencontre** (Octobre 2011 – Reims)
- **Enjeux et limites du travail contractuel avec les parents dans les espaces de rencontre** (Janvier 2011 – Montauban)
- **Espaces de rencontre et visites médiatisées** (Novembre 2009 – Lyon / Mars 2010 - Angers)
- **Protéger et soutenir, le dispositif espace de rencontre** (Octobre 2008 – Nîmes)



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE<sup>4</sup>

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11.75.52444.75

### 1- OBJET

1.1 Les présentes conditions de vente sont conclues entre d'une part, la Fédération Française des Espaces de Rencontre (dénommée ci-après « La FFER »), association régie par la loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de Paris et donc le siège social est situé 22, rue Deparcieux à Paris et, d'autre part, toute personne physique ou morale souhaitant procéder à l'achat d'une prestation de formation.

1.2 Suite à la commande d'une formation le client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

1.3 La FFER se réserve la possibilité de modifier ces conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions seront celles en vigueur à la date de la commande par le client.

### 2- PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS

L'inscription s'effectue à l'aide d'un formulaire transmis à la FFER. Dès réception, est adressée au client une convention de formation en double exemplaire. L'inscription est considérée comme définitive à réception de la convention dûment signée après le délai de rétractation prévu par la Loi, de 10 jours après signature ou 14 jours si la convention est conclue à distance ou hors de l'établissement.

### 3- DEROULEMENT D'UNE FORMATION

Une convocation accompagnée du programme est adressée au client deux semaines au plus tard avant le début de la formation. Sauf indication contraire figurant dans la convocation, les formations se déroulent de 9h à 17h.

Les objectifs de la formation, le programme et le déroulé pédagogique sont rappelés par l'intervenant à l'ouverture du stage. Un tour de table, ou toute autre méthode pédagogique, permet de recenser précisément les attentes des stagiaires.

A l'issue de la formation, chaque participant est invité à un bilan oral et écrit. Après 6 mois, un deuxième bilan est fait par téléphone et mail auprès de quelques stagiaires et leurs employeurs afin de mesurer les effets de la formation à moyen terme. Une attestation de présence et de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation. **En cas de difficultés sanitaires restreignant les déplacements, des modalités de formation à distance vous seront proposées pour permettre la tenue ou la poursuite de cette formation**

### 4- RESPONSABILITE

1-1 Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.

1-2 La FFER ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

1-3 Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de la formation.

### 5- ANNULATION ET ABANDON

En cas d'annulation par le client à moins de 10 jours franc avant le début de la formation, les frais engagés par la FFER seront dus par le client. En cas de réalisation partielle de l'action du fait du client, sera facturée au client la partie effectivement réalisée de l'action, selon le prorata nombre d'heures réalisées/nombre d'heures prévues ainsi que les frais engagés par la FFER. Dans le cas d'une cessation par le client inscrit à titre individuel, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le paiement des heures réellement suivies seront dues selon la règle du prorata temporis ainsi que le versement à titre de dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire, de frais représentant au maximum 10 % de la partie non réalisée de la formation. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. En cas d'insuffisance de participants, la FFER se réserve la possibilité, après en avoir informé le client, d'annuler la session de formation au plus tard deux semaines avant la date prévue, elle remboursera alors les sommes qu'elle aurait dûment perçues de ce fait.

### 6- PRIX – MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués sur le catalogue de formation et/ou le devis et/ou la convention. Ils sont net de taxes, la FFER n'étant pas assujettie à la TVA par application de l'article 261 al 4-4 du Code Général des Impôts.

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur la convention de formation.

### 7- PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les parties s'engagent à entretenir une attitude de dialogue, à prendre toutes les précautions nécessaires pour que ne soient pas divulgués les documents ou informations de quelque nature qu'ils soient concernant l'autre partie dont ils auraient pu avoir connaissance au cours de la prestation, à ne communiquer sur l'opération que d'un commun accord. Le client s'engage à respecter les droits d'auteur des supports de cours et interventions remis par la FFER.

### 8- INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant ayant été collectées par l'intermédiaire de la FFER.

### 9- DIFFERENDS EVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera le seul compétent pour régler le litige

<sup>4</sup> Doc 5-01B – Conditions générales de vente – 27.07.20